

# Conditions Générales de Vente - PARKONOR23

Date d'entrée en vigueur : 01 01 2025

---

## Article 1 : Définitions

- **PARKONOR23** : Prestataire de services proposant le stationnement avec navette.
  - **Client** : Toute personne physique ou morale concluant un contrat avec PARKONOR23.
  - **Contrat de stationnement** : Accord par lequel PARKONOR23 prend en charge, stationne et restitue le véhicule du Client en échange du paiement.
  - **Durée de stationnement** : Période entre la prise en charge et la restitution du véhicule.
  - **Frais supplémentaires** : Montants additionnels dus par le Client dans certains cas définis ci-dessous.
- 

## Article 2 : Champ d'application

Les présentes Conditions Générales s'appliquent à toutes les réservations effectuées via le site ou une plateforme partenaire.

---

## Article 3 : Réservation et paiement

- Le paiement s'effectue en ligne au moment de la réservation.
  - Les tarifs sont indiqués TTC et peuvent évoluer.
  - Toute erreur ou omission dans les informations fournies par le Client engage sa responsabilité.
- 

## Article 4 : Annulation et modification

- Annulation > 24h avant la prise en charge : sans frais.
  - Annulation < 24h : frais d'annulation correspondant au montant total de la réservation.
  - Non-présentation : aucun remboursement.
  - Modification possible jusqu'à 24h avant la prise en charge.
- 

## Article 5 : Frais supplémentaires en cas de retard

- En cas de retard supérieur à 30 minutes au moment de la prise en charge ou restitution du véhicule, PARKONOR23 se réserve le droit d'appliquer des frais forfaitaires de **20 euros TTC**.
  - Cette mesure vise à garantir la bonne gestion des plannings et la ponctualité du service de navette.
  - Le Client est invité à informer PARKONOR23 en cas de retard prévisible.
- 

## Article 6 : Obligations du Client

- Le Client doit assurer son véhicule au minimum en responsabilité civile.
  - Il doit informer immédiatement PARKONOR23 de tout dommage ou problème technique.
  - Le véhicule ne doit pas contenir d'objets de valeur laissés sans surveillance.
  - Le Client s'engage à respecter les consignes d'utilisation du parking.
- 

### **Article 7 : Responsabilité et réclamations**

- PARKONOR23 est responsable de la garde du véhicule pendant la durée de stationnement.
  - Toute réclamation doit être formulée par écrit lors de la restitution du véhicule ou dans les 48 heures suivantes.
  - PARKONOR23 répondra dans un délai de 14 jours.
- 

### **Article 8 : Service de navette**

- Disponible tous les jours de 04h00 à 00h00.
  - Navette réservée uniquement aux passagers indiqués lors de la réservation.
  - Toute personne supplémentaire est facturée 5 € par passager.
- 

### **Article 9 : Données personnelles**

Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des réservations conformément à notre Politique de Confidentialité.